

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 518 rendant exécutoire la délibération n° 137 de la Commission Permanente de l'Assemblée Territoriale de la C.F.S.

n° 518

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
3 mai 1960

Numéro JO
n° 5 du 31/05/1960

Date du numéro
31 mai 1960

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

— Est rendue exécutoire la délibération n° 137 du 28 avril 1960 de la Commission Pérmannente de l'Assemblée Territoriale habilitant le Chef du Territoire de la Côte Française des Somalis à soutenir au nom du Territoire devant le Conseil du Contentieux Administratif et éventuellement devant le Conseil d'Etat l'action introduite par M. Goarin le 14 mars 1960. Art. 2. — Le présent arrêté sera enregistré, publié et communiaué partout où besoin sera.

Le Chef du Territoire, J. Compain.